

Le Titre Professionnel Menuisier Aluminium se renouvelle !

Le 10 mai 2023

Le 8 mars dernier, une nouvelle version du titre professionnel de Menuisier Aluminium a été publiée au Journal Officiel. Créé en 2008, **elle intègre désormais la prise en compte des obligations énergétiques et environnementales du secteur du bâtiment, l'évolution des métiers autour du numérique et de la motorisation, ainsi que les nouvelles règles de prévention, de santé et de sécurité au travail.** Porté par l'AFPA et le SNFA, ce nouveau titre professionnel est ainsi parfaitement adapté aux réalités et à l'environnement du métier de Menuisier Aluminium.

La nouvelle édition augmentée du titre professionnel MALU (Menuisier Aluminium) prendra effet le 29 juillet 2023.

Son référentiel intègre en effet plusieurs nouveautés, dont un volet conséquent sur les **sujets environnementaux** : RE2020, développement des logiques d'économie circulaire, réemploi, dépose et recyclage des menuiseries... L'autre nouveauté concerne la **modernisation du métier** : les futurs candidats seront formés à l'utilisation des machines à positionnement numérique lors de la **fabrication** des menuiseries, ainsi qu'à **l'installation** et la **programmation** sur chantier, des systèmes motorisés pour les fenêtres, volets, portails.

Ce titre professionnel, de niveau 3, est construit autour de **deux blocs de compétences** :

- Fabrication des ouvrages en menuiserie aluminium.
- Installation et équipement des menuiseries et des fermetures extérieures en aluminium.

Les diplômes de l'Education Nationale qui intègrent également ces compétences sont : le CAP Menuisier Aluminium-Verre et le BP Menuisier Aluminium-Verre.





Pour Diane Boulmier, Responsable communication et métiers du SNFA : *"Ce titre professionnel enseigne le "geste" et les fondamentaux de la Menuiserie Aluminium. Il était primordial pour la filière Menuiserie Aluminium de conserver et de renouveler ce titre professionnel qui est le premier niveau de formation pour toute personne souhaitant se reconvertir vers nos métiers ! Il est, pour la filière, une première réponse au besoin criant de recrutement de menuisiers aluminium qualifiés. Ce travail de mise à jour, porté par l'AFPA Toulouse et le SNFA est valable pour les 5 prochaines années. Il a permis aux acteurs de la Menuiserie Aluminium de redéfinir les attentes du secteur, en termes de savoir-faire et savoir-être, que le futur professionnel doit acquérir dès aujourd'hui ! Le monde du bâtiment a connu ces deux dernières années des bouleversements sur le plan réglementaire avec, notamment, la mise en place de la RE2020 et de la filière REP PMCB (Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment). Dans ce contexte, c'était pour nous une très belle opportunité de retravailler ce titre professionnel et d'intégrer rapidement ces nouvelles exigences dans son référentiel. "*